



étudiant étranger, abandon des études, le reste de titre valable?

Par **alilix**, le **30/09/2017** à **17:05**

Bonjour,

Je suis un étudiant étranger de hors UE et j'ai actuellement un titre de séjour valable jusqu'en février 2019. Je l'ai obtenu pour faire mon doctorat de lettre française à Paris. J'ai déjà fini ma troisième année et le progrès dans ma recherche n'ayant pas été fait, mon professeur a décidé de ne plus travailler avec moi. Actuellement je pense que j'ai besoin du temps pour réfléchir ce que je vais faire avec mes études, et je pense aussi à les arrêter (c'est un choix possible) et il se peut aussi que je change d'université et que je continue.

Ma question est la suivante : Est-ce que je suis obligé d'aller parler à la préfecture de ma situation présente ? c'est-à-dire qu'avec la décision d'arrêter mes études, mon titre de séjour et mon droit de rester en France me seront enlevés automatiquement ou je peux rester jusqu'à la fin de sa validité sans problème (fév 2019) ?

Une autre question serait de savoir si cela me poserait des problèmes, si je décide de rester en France pour un autre motif ? C'est-à-dire après fév 2019 par exemple au moment où je m'adresserai la fois suivante à la préfecture afin de prendre mon nouveau titre de séjour éventuel ? mieux, si je change de motif de rester en France et je vais à la préfecture (après fév 2019 par exemple) pour faire mes comptes avec eux et régulariser ma situation, serais-je encore considéré comme dans mes droits ou je serais considéré comme fautif ? (qui est resté en France avec titre de séjour d'étudiant alors qu'il a arrêté de faire ses études).

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **30/09/2017** à **17:33**

Bonjour,

Non, votre titre n'est plus valable, car il est soumis à la condition d'études "réelles et sérieuses".

Nombreux sont ceux qui ont abandonné leurs études et on

connu des problèmes lors de l'échéance de leur CS.rnMieux vaut prendre les devants en allant en préfecture.

Par **alilix**, le **30/09/2017** à **17:37**

Je vous remercie de votre réponse. rnC'est gentil :)